

Citrate de bétaine

UPSA 2G[®]

CITRON
SANS SUCRE

5

Comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Ce médicament est une spécialité d'AUTOMÉDICATION qui peut-être utilisée sans consultation ni prescription d'un médecin.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.

- Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 7 jours, consultez un médecin.

- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice

1. QU'EST-CE QUE CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA

2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la

saccharine sodique ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE

AVANT DE PRENDRE CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA

2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la

saccharine sodique ?

3. COMMENT PRENDRE CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA

2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la

saccharine sodique ?

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

5. COMMENT CONSERVER CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON

UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré

à la saccharine sodique ?

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.

1. QU'EST-CE QUE CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON

UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent

édulcoré à la saccharine sodique ET DANS QUELS

CAS EST-IL UTILISÉ ?

CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE,

comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique

est un médicament de la digestion.

Ce médicament est indiqué dans le traitement des troubles

dyspeptiques (lenteurs à la digestion, ballonnements).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À

CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE CITRATE

DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE,

comprimé effervescent édulcoré à la saccharine

sodique ?

Ne prenez jamais CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA

2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à

la saccharine sodique :

- Si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance

active ou à l'un des autres composants contenus dans

CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE,

comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique.

Faites attention avec CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON

UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré

à la saccharine sodique :

Ce médicament contient du sodium. Ce médicament

contient 450 mg de sodium par comprimé. A prendre en

compte chez les patients contrôlant leur apport alimentaire

en sodium.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER

L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament,

y compris un médicament obtenu sans ordonnance,

parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse - Allaitement

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant

la grossesse et l'allaitement.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte, consultez votre

médecin, lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre le

traitement. D'une façon générale, il convient de demander

conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de

prendre tout médicament.

Informations importantes concernant certains

composants de CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA

2 g SANS SUCRE : Sodium (environ 450 mg par comprimé).

3. COMMENT PRENDRE CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON

UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré

à la saccharine sodique ?

Posologie : RESERVE À L'ADULTE ET À L'ENFANT DE PLUS DE

15 ANS. 1 à 3 comprimés par jour.

Si vous avez l'impression que l'effet de CITRATE DE BÉTAÏNE

CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à

la saccharine sodique n'agit pas comme vous l'attendiez, consultez

votre médecin ou votre pharmacien.

Mode d'administration

Voie orale. Prendre les comprimés avant ou après les repas.

Dissoudre les comprimés dans un demi-verre d'eau.

1299010

Durée du traitement : La durée du traitement est limitée à 7 jours. Au-delà, vous devez consulter votre médecin.

Si vous avez pris plus de CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique que vous n'auriez dû :
Prévenez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Dans certains cas rares, une réaction allergique peut survenir. Vous pouvez identifier les signes d'allergie : par des boutons et/ou des rougeurs de la peau, ou par un brusque gonflement du visage et du cou.

Si vous ressentez un effet indésirable et que vous pensez que celui-ci est lié à ce médicament, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g, SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique après la date de péremption mentionnée sur la boîte. La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

Ce médicament doit être conservé à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Reboucher le tube immédiatement après usage.

L'action de la cartouche déshydratante contenue dans le bouchon favorise la conservation des comprimés. L'absorption accidentelle de son contenu ne présente pas de danger, le produit étant dépourvu de toxicité.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Que contient CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique ?

Citrate de bétaine 2 g. Pour un comprimé effervescent. Bicarbonate de sodium, acide citrique anhydre, mannitol, arôme citron en poudre*, benzoate de sodium, saccharine sodique, macrogol 6000.

* Composition de l'arôme citron en poudre : huiles essentielles d'agrumes (essentiellement citron), substances aromatisantes naturelles atomisées sur amidon modifié, acide citrique, buthylhydroxyanisole.

Qu'est ce que CITRATE DE BÉTAÏNE CITRON UPSA 2 g SANS SUCRE, comprimé effervescent édulcoré à la saccharine sodique et contenu de l'emballage extérieur ?

Comprimé effervescent. Boîte de 2 tubes de 10 comprimés effervescents.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est mars 2012.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).

Conseil d'éducation sanitaire : Si vous êtes régulièrement sujet à des troubles dyspeptiques (lenteurs à la digestion, ballonnements), il est alors recommandé :

- D'avoir une alimentation variée et équilibrée.
- D'éviter les repas trop riches en graisses et/ou trop copieux, les boissons gazeuses.
- Manger dans le calme, si possible à heures fixes.
- Boire suffisamment d'eau dans la journée.
- Éviter la pratique d'un effort important juste après les repas.
- Éviter dans la mesure du possible stress et anxiété.
- Observer une bonne hygiène de vie en générale : sommeil suffisant, exercice physique.
- Éviter la vie de sédentaire.
- Limiter la consommation d'alcool.
- Supprimer le tabac.

VOTRE PHARMACIEN, VOTRE MÉDECIN, CONNAISSENT BIEN LES MÉDICAMENTS.

N'HÉSITÉZ PAS À LEUR DEMANDER DES PRÉCISIONS. NE LAISSEZ JAMAIS UN MÉDICAMENT À LA PORTÉE DES ENFANTS.

TITULAIRE / EXPLOITANT :

BRISTOL-MYERS SQUIBB Division UPSA
3, rue Joseph Monier - BP 325 - 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX
Information médicale et pharmacovigilance : Tél. : France 0810 410 500 (N° Azur) / Outre-Mer et Etranger (+ 33) 1 58 83 84 96

FABRICANT : BRISTOL-MYERS SQUIBB
979, avenue des Pyrénées - 47520 LE PASSAGE



Bristol-Myers Squibb cotise à Adelphe, pour les emballages de médicaments vendus en officine. Bristol-Myers Squibb participe de plus à Cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments non utilisés, périmés ou non. Bristol-Myers Squibb vous demande donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.



1299010